

Le paysage

Les gestionnaires du Parc national des Cévennes se posent des questions quant au choix des espèces de sapins à utiliser dans la zone centrale du Parc et à leur impact sur le paysage. Leur problème est de déterminer quel régime sylvicole est le plus approprié pour remplir les différents objectifs assignés : biodiversité, production ligneuse et paysage. Dans le cas de vieilles hêtraies et sapinières de la zone centrale, quel patrimoine génétique faut-il préserver ? Il semble qu'une gestion douce de type jardinatoire est la plus à même de répondre à ces interrogations.

Antoine Riou rappelle au passage que le paysage du monde rural est un ensemble diversifié d'écosystèmes interactifs, intégrant l'activité humaine. Pour Georges Aillaud, il semble

évident que l'introduction de sapins, pour le moment absents du paysage, entraînera des modifications de ce dernier.

Transfert d'informations

Le dernier point soulevé est un problème de transfert d'informations depuis la recherche (réalisée par l'INRA, le CIRAD, le Cemagref ou les Universités) vers les gestionnaires et exploitants forestiers. Il semble encore difficile pour les praticiens de se faire une idée exacte des modalités d'utilisation des sapins méditerranéens en vue du reboisement. Une dynamique de coordination entre les différents acteurs (chercheurs, praticiens, pépiniéristes) devrait se mettre en place ; les Journées d'étude et d'information y ont contribué.

Deuxième table ronde : disponibilités des plants, qualité et utilisation des bois de sapins Vendredi 16 Janvier 1998

Animateur : Bernard CABANNES

Invités de la table ronde : Ahmed Boukil, Philippe Bourdenet, Fulvio Ducci, Michel Ducrey, Nabila Hamza, Nicole Jensen, Tony Poletto, Cécile Robin, Bernard Thibaut.

Qualité du bois

Les sapins méditerranéens présentent des caractéristiques de qualité du bois semblables à celles des sapins du Nord et de l'épicéa. Les arbres sont très droits, les pièces de grande taille. Le bois de sapin a une bonne résistance mécanique par rapport à son poids. Ainsi, il convient bien pour fabriquer des charpentes, bien qu'il soit peu durable. Le grain est fin, la densité élevée, peu de nœuds sont observés. Seul le bois de *Abies pinsapo* est souvent très noueux. Les sapins pourront bien se valoriser. Pour le sapin de Céphalonie, il n'existe pas de corrélation négative entre la croissance radiale et la densité ; l'hétérogénéité à l'intérieur des cernes est très faible. Le critère de densité est le principal retenu dans les programmes de sélection et d'amélioration génétique.

Disponibilité des plants en pépinière

La représentante des pépinières Robin précise qu'il existe une réelle production de plants de sapins pour la région méditerranéenne, bien qu'elle semble méconnue par les

entrepreneurs forestiers. Les aspects techniques de la production sont maîtrisés, les deux problèmes rencontrés concernent d'une part l'approvisionnement en graines, notamment pour le sapin de Céphalonie en Grèce, et, d'autre part, la commercialisation en France. Les plants sont vendus âgés de 3 ou 4 ans, en godets anti-chignon Robin et non plus en racines nues. Au préalable, les semis restent en pleine terre pendant 2 ou 3 ans, sont ensuite repiqués et passent une année en conteneurs. Il n'y a pas de malformation racinaire.

Qu'en est-il des mycorhizations ? Il est préférable de mychorizer dès la première année mais cela augmente le coût des plants et il faut s'assurer au préalable de pouvoir les commercialiser !

Un Groupement d'intérêt économique (GIE) a été créé entre les pépinières Robin, Clémendeau et Naudet. Les espèces principales produites sont *A. alba* et *A. nordmanniana*. Pour *A. cephalonica*, on note des difficultés d'approvisionnement. Les distributeurs de graines en France sont la sécherie de la Joux et les établissements Vilmorin. Il y a un excès de plants produits par rapport aux ventes réalisées.

Un rapprochement entre pépiniéristes et utilisateurs de plants forestiers devrait être réalisé. Peut-on l'envisager dans le cadre de Forêt Méditerranéenne ? Il semble également important d'éviter le gaspillage des plants invendus.

Quelques précisions sur le sapin de Nordmann

Son aire de répartition est très large. Il présente un mauvais comportement dans les essais de plantations comparatives de sapins méditerranéens de l'INRA ; il est très sensible à la sécheresse. Le sapin de Nordmann est sans doute plus approprié pour des altitudes supérieures à 1000 m, alors que le sapin de Bornmuller semble plus à sa place autour de 800 - 1000 m et le sapin de Céphalonie entre 500 et 800 m d'altitude. Il ne faut donc pas le considérer comme franchement méditerranéen, mais le cas où des sapins de Nordmann, âgés de plus de 15 ans, ont rattrapé la taille de douglas est cité. Le sapin de Nordmann peut également avoir un débouché intéressant comme arbre de Noël.

Ressource

Nabila Hamza de l'IFN précise que la ressource en sapin est faible en région méditerranéenne et qu'elle est constituée pour l'essentiel de sapin pectiné.

La filière bois

Nicole Jensen de l'ONF cite les prix très bas rencontrés lors de la vente de bois de sapin pectiné de la forêt de Saint Auban, dans les Alpes maritimes, et souligne l'absence de débouchés dans une filière mal structurée. Quelques scieries littorales fonctionnent cependant. Le sapin se négocie bien dans les régions où la filière existe, comme dans l'Aude par exemple.

Protection de l'environnement

Il paraît nécessaire de préserver les anciennes sapinières naturelles. Dans le cas de l'*Abies marocana* du Parc naturel de Talašemtane, une démarche participative a été mise en place afin de protéger ce site d'intérêt biologique et écologique, bien qu'il ne fasse pas partie d'une réserve de la biosphère.

Un parc régional a été créé en 1986 dans la région des Nébrodes en Italie du Sud afin de protéger *Abies nebrodensis*. Il s'agit d'une réserve intégrale. Quelques problèmes sont rencontrés avec la population locale (invasion par les troupeaux, feux de forêts). Paradoxe : cette petite population endémique, menacée d'extinction, ne semble pas revêtir un intérêt communautaire puisqu'elle n'a pas été retenue dans le cadre de la directive Habitats (Natura 2000) !

Conclusion

Au-delà d'une simple source de diversification des essences, les sapins semblent avoir un réel intérêt pour des reboisements en milieu méditerranéen. De nombreuses études et recherches ont été menées. Il faut s'assurer que toutes ces connaissances soient bien diffusées aux gestionnaires et exploitants forestiers. Les Journées d'étude et d'information sur les sapins en milieu méditerranéen semblent avoir contribué à ce transfert d'informations et à une concertation notamment avec la filière aval (marchands de graines et pépiniéristes), qui disposent de plants en quantité.

Quelques remarques :

* Sait-on planter les sapins méditerranéens ?

Les participants ont émis des réserves quant à l'utilisation des sapins, compte-tenu des échecs à la reprise et de la faible croissance initiale. Les nombreux travaux du Cemagref d'Aix-en-Provence, qui portent sur l'élevage des sapins en conteneur, les techniques de plantation, le modèle de croissance et l'autécologie, n'ont pas été exposés. La vulgarisation de ces travaux doit être poursuivie par des publications et des formations sur plusieurs années.

* Quelles références avons-nous ?

Les résultats des placettes expérimentales ne sont pas très nombreux, mais les gestionnaires forestiers pensent trouver d'autres références dans leur travaux de boisement. Le Répertoire régional d'essais du Languedoc-Roussillon pourrait être complété par un bilan des boisements effectués avec les mêmes techniques, sur de grandes surfaces, pour lesquels un grand nombre de mesures peuvent être prises :

- étude comparée de la croissance en hauteur des cèdres, pins noirs d'Autriche et sapins méditerranéens, dans les boisements FFN des garrigues du Gard âgés de 30 à 35 ans,

- étude comparée des taux de reprise, selon les techniques de plantation, dans les boisements FEOGA et PIM âgés de 5 à 15 ans.

* Les aspects patrimoniaux

N'ont pas été abordées, lors des tables rondes, les conséquences de l'extension naturelle des sapins, à partir de boisements artificiels anciens, qui va modifier les paysages en garrigue et en moyenne montagne (en dehors de l'aire naturelle du sapin pectiné en montagne). L'objectif de constituer des boisements de production semble justifier l'introduction d'essences exotiques. Ne faut-il pas privilégier les essences autochtones, même dans les zones à bioclimat méditerranéen perhumide, pour éviter les pollutions génétiques et les risques phytosanitaires ?

C. MARSTEAU

CEMAGREF division forêt et agroforesterie
24 avenue des Landais BP 50085, 63172 Aubière cedex

Quelques peuplements de sapin pectiné (*Abies alba*) en Corse

- Forêt de Cagna (Bonifacio)
- Ravins du massif de Bavella
- Ravin de Negretto (gorges de l'Asco)
- Vallons de Pittinaghia et Landrocellu (Bonifatu)
- Haute vallée du Fango
- Ravin de Paratella (Bastelica)
- Sapinière de Marmano (col de Verde)
- Forêts d'Aitone, Rospa-Sorba, Vizzavona, Guagno...